

NOTE GENERALE SUR LE BUDGET 2022 DU PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON

ANNEXE DE LA DELIBERATION APPROUVANT LE BP

Fonctionnement

Le budget de fonctionnement de l'année 2022 se rapproche de celui de l'année 2021 : 4 779 615€

En Dépenses

0012 - charges de personnel-2 950 625 € : le même nombre d'agents en 2022 qu'en 2021. 54 agents dont 42 sur emplois permanents (32 titulaires-10 contractuels), 1 poste vacant, et 11 non-permanents (9 contrats de projet -2 contrats aidés) et 24 gardes régionaux forestiers présents de juin à août.

011-charges à caractère général : budget à dépenses quasi-constantes. Le Parc cherche à faire des économies sur certaines dépenses (ex :baisse des frais de ménage). Néanmoins il est nécessaire de prévoir une augmentation des frais de carburant et d'énergie au regard de la situation économique actuelle.

65 – autres charges de gestion courante : augmentation du prévisionnel entre 2021 et 2022 sans conséquence pour le Parc car équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement. En effet, le Parc reverse à des agriculteurs une aide de l'Agence de l'eau : paiements pour services environnementaux (202 787 €)

66 -charges financières : légère augmentation car intégration des intérêts du nouvel emprunt château

042 -opérations d'ordres : le Parc continue ses dotations aux amortissements

022 : Le Parc affecte un montant pour les dépenses imprévues de Fonctionnement 24 104 €

En Recettes

002 - report de l'excédent antérieur: 37 834.96€

013 – atténuation de charge : prévisions équivalentes à 2021.

070 - produits des services, domaine : une légère baisse dans la prévision pour rester prudent au regard du CA 2021

74 -dotations, subventions et participations : gel des participations de la Région et des Départements, actualisation de la contribution des communes (en fonction de la population et des indices des prix à la consommation hors tabac) et inscription des recettes en fonction des arrêtés d'attributions

75 – autres produits de gestion courante : des articles avec une certaine incertitude (ex remboursements divers d'assurance), prudence dans les prévisions sur ces articles

EN INVESTISSEMENT

Le budget 2022 d'investissement est dans la continuité de 2021, les restes à réaliser représentent la majorité du budget (ex travaux au château de Buoux 3 502 590 en recettes et 3 807 094 en dépenses).

Les restes à réaliser, les nouvelles inscriptions financières hors programme et l'intégration de nouvelles actions conduisent à un budget de 5 620 030

EN RECETTES

001 : report de l'excédent d'investissement: 402 965.02 €

Des reports de programmes conséquents : 4 678 559 €

Prévision de 138 000 € de FCTVA

041 -opération d'ordre : le Parc continue ses dotations aux amortissements – des opérations patrimoniales seront inscrites ultérieurement en recettes et dépenses d'investissement

Inscription de nouveaux programmes : 235 504 €

EN DEPENSES

Emprunt : capital à rembourser en 2022 : 151 247 € (113 104 d'emprunt déjà en cours et 38 143 € d'estimation de remboursement pour le château)

Des reports de programmes conséquents (5 339 332.95 €)

Inscription de nouveaux programmes (464 170)

Des opérations patrimoniales seront inscrites ultérieurement en recettes et dépenses d'investissement

598.05 € de dépenses imprévues d'investissement